

**PRENEZ NOTE:** Les prix annoncés dans cette brochure sont valides du 16 novembre 2009 au 16 janvier 2010. Ces prix pourraient être augmentés advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente. Le coût total des services décrits dans cette brochure comprend la TPS et la taxe de vente provinciale lorsqu'appliquables. Pour les résidents du Québec, le coût total exclut la contribution de 3,50\$ par tranche de 1 000\$ des services achetés au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

LISEZ ATTENTIVEMENT LA PRÉSENTE BROCHURE. PRENEZ CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS ÉNONCÉES CI-APRÈS, LESQUELLES CONSTITUENT VOTRE CONTRAT.

Carte Postale Tours est titulaire d'un permis d'agent de voyages « grossiste » émis par le Service des Permis de l'Office de la Protection du Consommateur du Gouvernement du Québec.

#### AVIS IMPORTANT

Votre réservation pour l'un des forfaits constitue un contrat par lequel vous acceptez tous et chacun des termes et des conditions prévues à la présente brochure, incluant la limitation de responsabilité.

#### COMMENT RÉSERVER

Déclarations à l'agent de voyages: avant de réserver, vous devez exposer clairement à votre agent de voyages vos exigences, vos goûts, vos besoins et vos attentes en regard du voyage projeté ainsi que toute particularité qui pourrait affecter les titres de transport et le bon déroulement de votre forfait (par exemple le fait que vous soyez ressortissant d'un autre pays que le Canada, que vous souffriez d'un handicap, etc.) le tout afin que votre agent de voyages puisse vous conseiller adéquatement. Le nom donné au moment de la réservation doit être celui figurant dans votre passeport. Un dépôt (voir les montants ci-dessous) sera exigible au moment de votre réservation et devra parvenir à Carte Postale Tours dans les 7 jours suivant la dite réservation pour confirmer chaque inscription. Ce dépôt ne comprend pas les assurances.

Hôtels à la carte: 1 nuit de dépôt

Circuits d'une valeur de:

- 0\$ à 500\$: 50\$ p.p.
- 501\$ à 1000\$: 125\$ p.p.
- 1001\$ et +: 250\$ p.p.

Forfait individuel: Paiement complet

#### PAIEMENT FINAL

Le paiement final est dû 45 jours avant le départ. Nous ferons parvenir les documents de voyages à votre agence après réception du paiement final.

#### ANNULATION DE FORFAIT

Advenant l'annulation d'un voyage par Carte Postale Tours, tous les montants qui auront été versés par le passager lui seront remboursés, sans

autre dédommagement. Dans le cas où le passager annule sa réservation quel qu'en soit le motif, les frais suivants s'appliquent par personne:

Hôtels à la carte:

- 45 jours et plus du départ: 1 nuit
- Moins de 45 jours du départ: 100%

Circuits autocar:

- Plus de 46 jours du départ: Le dépôt
- De 45 à 30 jours du départ: 25%
- De 29 à 21 jours du départ: 50%
- 20 jours et moins du départ: 100%

Forfaits à la carte: 100%

#### CHANGEMENT À LA RÉSERVATION

Carte Postale Tours se réserve le droit d'effectuer sans préavis des modifications à l'horaire et aux programmes et/ou d'annuler un programme ou un forfait avant le départ pour quelque raison que ce soit, y compris le manque de participants. Au moment de l'annulation, nous tenterons autant que possible de vous offrir un programme alternatif. Dans l'éventualité où Carte Postale Tours se voyait dans l'obligation d'annuler un voyage, notre responsabilité est limitée à vous rembourser les sommes reçues de votre agent de voyages. Ce remboursement constitue un règlement final et définitif.

#### A) Modification

À plus de 45 jours du départ, certaines modifications peuvent être apportées moyennant des frais de 20 \$ par personne. À moins de 45 jours du départ, certaines modifications peuvent être apportées moyennant des frais de 50 \$

#### B) Changement d'un circuit à un autre

Pour tout changement de réservation d'un circuit à un autre à plus de 45 jours du départ, seuls des frais de 50 \$ par personne seront exigés en plus de la différence tarifaire entre les 2 forfaits si le passager réserve un circuit de valeur similaire ou plus élevée à défaut de quoi, tout changement sera considéré comme une annulation et par conséquent, sera sujet aux frais d'annulation.

#### C) Changement de nom

- Plus de 46 jours du départ: 20\$ p.p.
- De 45 à 21 jours du départ: 50\$ p.p.
- 20 jours et moins: 100%

Quand le voyage implique une portion aérienne, il est de la responsabilité du passager de donner le nom réel indiqué sur son passeport au moment de la réservation.

#### D) Changement de mode de paiement possible moyennant des frais de 20 \$ par dossier.

#### PRIX INDICQUÉS

Les prix indiqués dans cette brochure sont en dollars canadiens et incluent les taxes. Ils sont basés sur le taux de change, les tarifs de nos fournisseurs (compagnies aériennes/hôtels, etc.) ainsi que les taxes (d'aéroport ou autres) en vigueur au moment de la préparation de cette brochure. Tout changement dans les taux de change, les tarifs aériens, les prix des prestations terrestres et les taxes d'aéroports, etc., peuvent amener un changement dans nos prix.

#### DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les citoyens canadiens se rendant aux États-Unis doivent posséder un passeport. Pour toute autre nationalité, informez-vous auprès de votre agent de voyages. Le voyageur s'engage à obtenir, à ses frais, tout document exigé par les autorités gouvernementales concernées. Il est de la responsabilité du

voyageur de s'informer de toute formalité reliée à son entrée dans un autre pays. Le transporteur se réserve le droit de refuser l'accès à bord à tout passager n'ayant pas en sa possession les documents requis par les autorités du ou des pays qu'il visitera durant son voyage.

#### SERVICES NON-UTILISÉS

Aucun remboursement ne sera effectué pour tout service non-utilisé pendant le voyage.

#### HÔTELS ET SERVICES

Tous les noms des hôtels mentionnés dans cette brochure sont donnés à titre indicatif seulement. La liste précise vous sera transmise avec vos documents de voyages. Cependant, nous nous réservons le droit de remplacer ces hôtels par d'autres hôtels de catégorie similaire. En Amérique du Nord, la prise de possession de la chambre d'hôtel se fait généralement vers 16h00 et elle doit être libérée vers 12h00. De plus, certains services peuvent être suspendus ou modifiés durant votre séjour (piscine fermée, panne de climatisation ou d'électricité, etc.) N'ayant aucun contrôle sur ces circonstances, Carte Postale Tours se dégage de toute responsabilité pour dommages, incon vénients ou perte de jouissance reliés à des problèmes de cet ordre.

#### TRANSPORT AÉRIEN, MARITIME OU TERRESTRE

Carte Postale Tours n'a aucun contrôle ni obligation en ce qui concerne les horaires, l'itinéraire aérien, maritime ou terrestre, ni sur le type d'avion, de navire ou de véhicule, lesquels sont déterminés exclusivement par les transporteurs concernés et sont sujets à changement sans préavis. Le transport aérien est fait en classe économique par le transporteur indiqué par Carte Postale Tours. Les conditions de tout transport sont sujettes aux clauses énoncées au billet de transport ainsi qu'à la réglementation gouvernementale. La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie aux bagages de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Les billets ou cartes d'embarquement sont non transférables et non négociables. Les places dans les moyens de transport sont assignées exclusivement par le transporteur, et Carte Postale Tours ne peut d'aucune manière garantir une place particulière. Dans le cas de transport aérien, vous avez l'obligation de vous présenter au comptoir d'enregistrement de l'aéroport au moins trois heures avant l'heure fixée pour le départ à défaut de quoi vous pourriez perdre vos réservations et vos places pourraient être assignées à d'autres voyageurs, sans recours contre Carte Postale Tours. Dans le cas de transport maritime ou terrestre, le passager assume lui-même, à la complète exonération de Carte Postale Tours, l'obligation de se renseigner sur les procédures d'embarquement et de se présenter en temps opportun pour l'embarquement. Carte Postale Tours n'a aucun contrôle sur le transporteur et ne peut d'aucune manière garantir les horaires, escales ou itinéraires, lesquels peuvent être modifiés par les transporteurs ou affectés par des circonstances diverses, telles que la température, directives portuaires ou aéroportuaires, etc. Carte Postale Tours se dégage de toute responsabilité pour tout dommage et/ou déboursé additionnel subis ou encourus par un voyageur à cause d'un retard, d'un changement d'itinéraire, d'une correspondance ratée ou de la diminution de séjour et ce, quel qu'en soit le motif. Dans un tel cas, le voyageur devrait se renseigner auprès du transporteur.

Carte Postale Tours se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout transporteur ou de tout changement d'horaire, d'itinéraire ou d'escale, pour quelque motif que ce soit, et ne saurait être responsable de tout accident ou événement survenant alors que le passager est à bord d'un moyen de transport, Carte Postale Tours n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

#### LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le rôle de Carte Postale Tours est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc.). Carte Postale Tours fait tout ce qui est en son pouvoir pour choisir des hôtels et des fournisseurs de services qui répondent à vos exigences et achemine vos réservations auprès de ces fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Carte Postale Tours décline toute responsabilité en cas de perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété résultant de:

- Faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristiques, des transporteurs ou des hôteliers, ainsi que de causes indépendantes de notre volonté.
- Maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou toutes autres causes indépendantes de notre volonté.
- Défaut du passager de se munir des et/ou d'obtenir les documents de voyage requis.
- Tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ.
- Retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestre; dommages matériels, perte de bien et vols.
- Blessures personnelles ou décès pour n'importe quelle cause que ce soit.

Aucun représentant de la compagnie Carte Postale Tours n'est autorisé à modifier ou à annuler une clause quelconque des conditions générales des présentes.

Dans le cas où Carte Postale Tours omettait de fournir un service décrit dans la présente brochure, sa responsabilité serait limitée au coût de ce service.

#### RÉCLAMATIONS

Nonobstant toute clause contenue aux présentes, le passager s'engage à présenter toute réclamation par écrit et la faire parvenir, par l'entremise de son agence de voyages, à Carte Postale Tours dans les 15 jours suivant son retour au Canada, afin d'en permettre un traitement plus rapide et plus efficace. Il est entendu que les délais prévus par la loi restent valables. Peu importe l'endroit où ce contrat a été souscrit, il sera interprété selon les lois du Québec.

#### PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Le voyageur, en permettant l'usage de son numéro de carte de crédit par l'agent de voyages, s'engage à respecter les conditions de réservation même s'il n'a pas signé la formule appropriée. Une autorisation verbale est suffisante pour confirmer la réservation. Toutefois, à la demande de l'agent de voyages, le voyageur devra stipuler par écrit qu'il accepte que sa carte soit utilisée sans signature. L'agent de voyages est

responsable du paiement de la réservation dès qu'un numéro de carte de crédit a été transmis à Carte Postale Tours pour garantir une réservation. Il devra faire parvenir à Carte Postale Tours une copie reçue de la carte de crédit dans les 7 jours de la confirmation.

#### ASSURANCES

Nous vous conseillons fortement de vous assurer contre les risques généralement associés aux voyages à l'étranger: frais d'annulation, médicaux et d'hospitalisation, pertes de bagages etc. Votre agent de voyages pourra vous conseiller à ce sujet.

#### FRAIS ET SERVICE:

Contribution au refinancement du fond collectif des grossistes.

#### LOCATION DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS (PAGE 38)

**Conditions de réservation:** Au moment de la réservation, un dépôt de 500\$ est exigé. Le paiement complet est requis à 45 jours du départ

Autres frais : 55\$ est demandé pour la préparation du véhicule. 59\$ par personne est demandé pour fournir la trousse de voyages (couvertures, serviettes chaudrons etc) • Essence dans le véhicule. Le véhicule sera au 1/4 plein d'essence lors de votre prise et vous êtes responsable de la consommation de celui-ci. Vous devez le rapporter au minimum du 1/4 aussi ou plus • 15\$ par jour pour 60km de plus par jour (en plus des 100km déjà inclusent de base) • 35\$ par jour pour 150km de plus par jour (en plus des 100km déjà inclusent de base)

Taxes applicables :

- Colombie Britannique 7%
- Ontario 8%
- Québec 7.5%
- Nouvelle Écosse 14%
- Ajouter partout au Canada 5% de TPS

Responsabilité de la compagnie de location : Si, pour des raisons hors de leur contrôle, le véhicule n'était plus disponible lors de la prise de possession, la compagnie ferait une substitution d'une valeur équivalente ou supérieure et cela sans frais additionnel. Si vous obtenez un véhicule de moindre valeur, seule la différence de coût par jour vous sera remboursée.

Responsabilité du locateur envers les véhicules : Tous les véhicules sont en bonne condition mécanique. Toutefois, s'il arrivait que des réparations soient nécessaires, tout client est autorisé à effectuer les réparations de moins de 100\$. Pour toutes les réparations de plus de 100\$ vous devrez obtenir, par téléphone, de la compagnie de location, une autorisation de celle-ci.

Dans le cas où des gens fument à l'intérieur du véhicule, des frais additionnels pourront être chargés à la remise du véhicule. Les animaux sont interdits à bord des véhicules.

**Zones interdites :** Aucun voyage au Mexique n'est autorisé. Certaines restrictions s'appliquent dans la région de la Vallée de la Mort (Death Valley) en Californie.

#### LOCATION D'AUTO (PAGE 39)

##### Pour le Canada :

Prix basés sur une location de 7 jours en plan de Base, en basse saison.

**Les prix incluent :** la taxe fédérale (TPS), le kilométrage illimité et la responsabilité civile selon la province.

Les prix sont valides pour des prises jusqu'au 31 décembre 2010.

L'âge minimal est de 21 ans, sauf pour les catégories luxueuses, sport utilitaires et mini fourgonnettes ou l'âge minimal est de 25 ans.

Des frais de jeune conducteur s'appliquent entre 21 et 24 ans inclusivement. Permis de conduire et carte de crédit valides obligatoires.

**Les prix ne comprennent pas :** la taxe provinciale, les frais de prises aux aéroports, les frais d'immatriculation, la taxe routière, l'essence, les frais d'équipements spéciaux (ex. sièges de bébé...) les frais de jeunes conducteurs, les frais de conducteurs additionnels, les frais d'aller-simple. Tout autre frais et suppléments, non mentionnés ci-dessus, si applicables seront à la charge du client payables à destination.

##### Pour les États-Unis :

Prix basés sur une location de 7 jours en plan de Base, en basse saison.

**Les prix incluent :** le kilométrage illimité et la responsabilité civile selon l'État Américain.

Les prix sont valides pour des prises jusqu'au 31 décembre 2010. L'âge minimal est de 21 ans. Des frais de jeune conducteur s'appliquent entre 21 et 24 ans inclusivement. Permis de conduire et carte de crédit valides obligatoires.

**Les prix ne comprennent pas :** la taxe d'État, les frais de prises aux aéroports, les frais d'immatriculation, la taxe routière, l'essence, les frais d'équipements spéciaux (ex. sièges de bébé...) les frais de jeunes conducteurs, les frais de conducteurs additionnels, les frais d'aller-simple. Tout autre frais et suppléments, non mentionnés ci-dessus, si applicables seront à la charge du client payables à destination, en monnaie locale.

#### VALIDITÉ:

Du 16 novembre 2009 au 16 janvier 2010

INTAIR FUN SUN VACATIONS, INTAIR VACANCES, INTAIR USA, INTAIR CROISIÈRES, INTAIR AUTO, BOOMERANG TOURS, EXOTIK TOURS, CARTE POSTALE TOURS sont des divisions de IFS VOYAGES Inc.

Titulaire d'un permis du Québec QC800493

